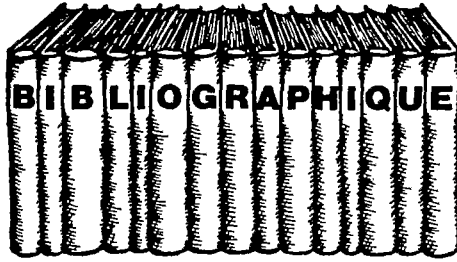


CHRONIQUE



INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

CULTURES AU PLURIEL

DEPESTRE (René) — **Bonjour et adieu à la négritude.** Paris, Robert Laffont, 1980, 257 p., bibliogr. (Chemins d'identité).

U TAM'SI / Tchicaya — **La main sèche.** Paris, Robert Laffont, 1980, 200 p. (Chemins d'identité).

Il n'est point besoin de présenter Tchicaya U Tam'si, dont ce recueil de onze récits confirme les qualités d'écrivain. Selon les propres termes de l'auteur, « *La main sèche* est le portrait à facettes d'un être qui se cherche une nouvelle identité de synthèse » : « Parce qu'en vérité, toute civilisation est une rencontre synchrétique de deux mondes, au moins, barbares l'un pour l'autre, barbares l'un et l'autre. Et cela produit de toute évidence un nouveau barbare si controversé en lui-même que c'est forcément un être tragique, fatal, parce qu'habité par deux morts, celles de deux mondes qui l'ont enfanté » (p. 8).

C'est également un problème d'identité que pose le Haïtien René Depestre, chez qui l'exil a nourri une réflexion parallèle, à bien des égards, à la critique, par certains philosophes africains, de l'ethnophilosophie : « (la notion de négritude) énonçait initialement une forme de révolte de l'esprit contre le processus historique d'avilissement et de dénaturation d'une catégorie d'êtres humains que la colonisation baptise génériquement et péjorati-

vement *négre*. Mais le concept de négritude, à mesure qu'on l'érigait en idéologie, voire en ontologie, devait prendre un ou plusieurs sens des plus ambigus jusqu'à offrir le paradoxe suivant : formulée pour réveiller et alimenter l'estime de soi, la confiance en leurs propres forces, chez des types servaux que l'esclavage avait ravalés à l'état d'animaux de trait, la négritude les évapore dans une métaphysique somatique. Loin d'armer leur conscience contre les violences du sous-développement, la négritude dissout *ses nègres* et *ses négro-africains* dans un essentialisme parfaitement inoffensif pour le système qui dépossède les hommes et les femmes de leur identité » (p. 82). [J.-F. B.]

FERRO (Marc) — **Comment on raconte l'Histoire aux enfants à travers le monde entier** — Paris, Payot, 1981, 316 p. Bibliogr. Index (Aux origines de notre temps).

Co-directeur des *Annales* — la célèbre revue des historiens français — Marc Ferro entreprend une œuvre salubre de relativisation. Convaincu que « l'image que nous avons des autres peuples, ou de nous-mêmes, est associée à l'Histoire qu'on nous a racontée quand nous étions enfants » et que celle-ci « nous marque pour

l'existence entière », il part des récits, des fêtes, des manuels scolaires et des films pour dégager les variantes qui modèlent les « histoires » d'une société à l'autre, mais aussi au sein d'une même société. Car « pour chaque nation ou presque, se superposent ou se confrontent aujourd'hui plusieurs histoires ; (...) la mémoire collective et l'histoire officielle s'affrontent ainsi en une véritable épreuve de force qui témoigne sans doute mieux que les travaux des historiens, des problèmes que pose l'histoire ». Entreprise urgente que celle de Marc Ferro : « contrôler le passé aide à maîtriser le présent, à légitimer dominations et mises en cause. Or, ce sont les puissances dominantes — États, Églises, partis politiques ou intérêts privés — qui possèdent et financent media ou appareils de reproduction, livres scolaires ou bandes dessinées, films ou émissions de télévision. De plus en plus, ils livrent à tous et à chacun un passé uniforme ». Aussi le mythe d'une « histoire universelle », instituant « une seule vérité scientifique », est-il plus dangereux qu'autre chose : « c'est le propre de la liberté de laisser plusieurs traditions historiques cohabiter, voire se combattre ». À cet égard, les deux premiers chapitres de l'ouvrage consacrés à l'histoire « blanche » telle qu'on l'enseigne à Johannesburg, et à l'histoire « décolonisée » telle qu'elle se pratique dans l'Afrique noire contemporaine, sont particulièrement suggestifs [J.-F. B.]

GIDE (André) — *Voyage au Congo, suivi de Le retour du Tchad* — Paris, Gallimard, 1981, 496 p. Appendice Index (Idées 443).

Heureuse idée que de rééditer en collection de poche ces carnets de route de Gide, plus célèbres que lus, alors que l'Afrique centrale a sombré dans la violence et l'iniquité politiques et, selon toute vraisemblance, ne semble pas près de s'en relever. Car on

ne soulignera jamais assez la filiation de la terreur entretenue par les compagnies coloniales de l'avant-guerre à, par exemple, celle de l'empire centrafricain, et l'on ne peut sans doute pas comprendre les horreurs de Ngaragba ou de Bérengo si l'on ne garde pas en mémoire « les atrocités (de) la prison de Boda », où un informateur de Gide dit avoir « vu mourir par suite de sévices dix hommes en un seul jour » (p. 105). Entrepris avec insouciance et pas mal de naïveté, le voyage tourne soudain au cauchemar : « Impossible de dormir. Le "bal" de Bambio hante ma nuit (...) Désormais une immense plainte m'habite ; je sais des choses dont je ne puis prendre mon parti. Quel démon m'a poussé en Afrique ? Qu'allais-je donc chercher dans ce pays ? J'étais tranquille. A présent je sais ; je dois parler (...). Circulais-je jusqu'à présent entre des panneaux de mensonge ? Je veux passer dans la coulisse, de l'autre côté du décor, connaître enfin ce qui se cache, cela fût-il affreux. C'est cet "affreux" que je soupçonne, que je veux voir » (p. 102-103). Et de fait Gide part en guerre contre les puissantes compagnies forestières qui écumant le pays, dénonçant aux gouverneurs de l'Oubangui et du Tchad leurs agissements et ceux de leurs complices, ainsi que d'autres abus qu'il constate.

C'est cette attitude qui a auréolé les carnets de l'écrivain de leur réputation de grand texte anticolonialiste. Réputation méritée, à certains égards : le courage moral et intellectuel, mais aussi physique, qu'il failait pour entreprendre ce voyage, pour affronter les compagnies, pour refuser leur aide dans des conditions pour le moins difficiles, il ne faudrait pas le sous-estimer : Il ne faudrait pas non plus en exagérer la portée. La protestation de Gide s'émousse progressivement, peut-être sous l'effet des grandes chaleurs du Nord-Cameroun, et elle se banalise en un humanitarisme de bon aloi : veiller à ses porteurs, s'attacher à les rémunérer au taux camerounais, moins défavorable que le tchadien, multiplier les « matabiches »... Venant

après l'angoisse de la sylvie centrafricaine, les inquiétudes du voyageur pour la santé de Dindiki, le petit animal qu'il ramène vers l'Europe, sont un tantinet ridicules. Par ailleurs, le prétendu anticolonialisme de l'auteur s'en prend plutôt à l'exploitation forcée à laquelle se livrent les compagnies et au sadisme de tel ou tel fonctionnaire qu'au principe même de la colonisation ; bien au contraire, il en appelle à l'administration éclairée du gouverneur, vante à de nombreuses reprises les mérites des commandants de cercle, se félicite de contribuer par son comportement à « regagner ce peuple à la France » (p. 171), s'émeut de ce que « le prestige du blanc a singulièrement fléchi depuis quelques années au Tchad » (p. 254).

Ce faisant, Gide assume sa propre culture dans ce qu'elle a de plus exécutable et abonde en mots malheureux. Déplorant de ne pas avoir lu avant son départ l'œuvre de Levy-Bruhl, il confirme *a posteriori* les thèses de celui-ci et remarque que « ces gens (sont) incapables d'établir un rapport de cause à effet » (p. 112). En outre, dit-il, « il faut certes s'intéresser aux indigènes, les aimer, mais s'ils sentent la faiblesse chez celui qui commande (et la bienveillance trop apparente sera toujours considérée par eux comme un manque d'énergie), le Chef cessera vite d'en être un à leurs yeux » (p. 254). Gide ne veut point non plus « faire le noir plus intelligent qu'il n'est », mais il constate que « sa bêtise, quand elle serait, ne saurait être, comme celle de l'animal, que naturelle » (p. 359) ; sots, ces gens le sont d'ailleurs à l'évidence « dès qu'il s'agit d'inventer un geste nouveau » (p. 307). Et de se plaindre : « Rien de plus lassant que ce mode de locomotion lorsque les tipoyeurs ne sont pas supérieurement dressés » (p. 139). Racisme ? Bien sûr, mais surtout l'épouvantable mesquinerie, l'hideux délire d'un milieu social en rupture duquel Gide prétend pourtant s'insérer : « C'est devant tous nos porteurs, devant les habitants inconnus des villages, que nous laissons traîner

les menus objets, les plus tentants pour eux et dont le vol serait le plus difficilement vérifiable — *ce que certes nous n'aurions jamais osé faire en France* — et rien encore n'a disparu » (p. 128-129, souligné par moi). Ou ces regrets : « Je rate trois coups de fusil contre des oiseaux bizarres que j'aurais bien voulu voir de près » (p. 128).

C'est pourtant le même homme qui écoute attentivement la musique du crû et conclut que « nos chants populaires, près de ceux-ci, paraissent grossiers, pauvres, simples, rudimentaires » (p. 291), qui s'émerveille des qualités de ses serviteurs — « auprès de ces noirs, combien de blancs ont l'air de goujats » (p. 233) —, qui impute au comportement des blancs, précisément, les extrémités de coercition auxquelles se croit acculé le système colonial — « Quel art diabolique, quelle persévérance dans l'incompréhension, quelle politique de haine et de mauvais vouloir il a fallu pour obtenir de quoi justifier les brutalités, les exactions et les sévices ! » (p. 219) — et qui a la lucidité de faire des remarques comme celles-ci : « (...) partout et toujours c'est de la bêtise des nègres que l'on parle. Quant à sa propre incompréhension, comment le "blanc" en aurait-il conscience ? » (p. 359), ou encore : « A Reï, comme Marc s'apprête à filmer, l'interprète nous demande s'il est vrai qu'il y ait en France des gens qui descendent du ciel avec des ailes ? (C'est ce qu'on a cru bon de montrer aux indigènes de Garoua dans une séance cinématographique). Je rapporte ceci comme exemple de la bêtise, non certes des indigènes, mais de celui qui a choisi le film susceptible de provoquer de telles questions » (p. 395).

C'est bien sûr par cette oscillation incertaine entre sa propre culture et l'altérité des civilisations rencontrées que Gide continue de nous intéresser, voire de nous toucher. La « gidianisation » des paysages équatoriaux à laquelle il se livre ne doit, par exemple, pas seulement prêter à sourire, car elle est parabolique d'une pesanteur que nous subissons nous aussi,

en des termes à peine transposés : « Le "Grand Marigot" est admirable (...). Cette sorte de grand marais, que l'on traverse sur d'étroites passerelles de lianes et de branches, écarte une forêt pas très haute ; des plantes d'eau le couvrent, inconnues pour la plupart ; d'énormes arums dressent leurs cornets entr'ouverts et laissent paraître un secret blanc, tigé de pourpre sombre ; tiges aux cannelures épineuses (...). Quelques fleurs enfin : des balsamines mauves et d'autres fleurs qui rappellent les épilobes de Normandie. J'avance dans un état de ravissement et d'exaltation indicibles (...) Chaque fois que le paysage se forme, se limite et tente de s'organiser un peu, il évoque en mon esprit quelque coin de France ; mais le paysage de France est toujours mieux construit, mieux dessiné et d'une plus particulière élégance » (p. 96-97 et 174).

Le voyage au Congo de Gide, c'est d'abord un itinéraire intime, et son combat contre les compagnies un combat contre lui-même. Qu'importe en définitive que l'un et l'autre tournent court puisque, selon un mot de Nietzsche que notre voyageur devait aimer, « d'autres oiseaux voleront plus loin ! » [J.-F. B.].

GUETTAT (Mahmoud) — La musique classique du Maghreb — Paris, Sindbad, 1980, 398 p. Bibliogr. Discogr. Photogr. (La Bibliothèque arabe).

ROUGET (Gilbert) — La musique et la transe. Esquisse d'une théorie générale des relations de la musique et de la possession — Préface de Michel Leiris, Paris, Gallimard, 1980, 497 p. Bibliogr. Discogr. Filmogr. Index (Bibliothèque des sciences humaines).

Voici deux ouvrages aussi fondamentaux que savants. Le premier, dont l'auteur est un ethnomusicologue tunisien qui a longuement travaillé sur la question et dispose d'une documentation primaire riche et originale, aborde brièvement l'école orientale de la musique arabe avant de

consacrer l'essentiel de ses pages à l'école occidentale de celle-ci : l'école andalouse, saisie dans sa relation à l'Orient, au Maghreb et à l'Europe du Moyen Age, et, surtout, le répertoire classique maghrébin, celui des *nûbât*. Il s'agit d'une étude scientifique dont la précision comblera le spécialiste et, par-delà, le musicien soucieux de s'initier à cette tradition. Mais son érudition ne rebuttera pas pour autant le profane seulement préoccupé de se frotter à une culture autre, car M. Guettat ne répugne pas à la polémique et s'attache à défendre une thèse, celle de la spécificité de la musique classique maghrébine, de son irréductibilité aux musiques persane, grecque ou hispanique, et de sa contribution à la culture des troubadours de l'Europe moyenâgeuse. Sans compter que le travail de l'éditeur est remarquable et sert admirablement le propos de l'auteur.

Livre à thèse, également, que celui de Gilbert Rouget, chargé du département d'ethnomusicologie du Musée de l'homme. En Asie comme en Afrique, en Italie comme au Brésil, et de l'Antiquité à nos jours, la transe — l'une des conduites les plus universelles qui soient — a toujours été associée à la musique, tant et si bien qu'on considère assez généralement qu'elle lui répond ; la musique serait ainsi pourvue d'un mystérieux pouvoir. L'auteur remet en question cette certitude en différenciant plusieurs types de transe (et en distinguant celle-ci de l'extase) et en montrant comment la musique s'y articule par des logiques différentes : dans la possession la musique agit principalement comme processus identificatoire, dans le chamanisme elle est surtout incantatoire, dans la transe communautaire ou profane elle est d'abord émotionnelle ; en outre, elle apaise parfois la transe, plutôt qu'elle ne la déclenche ou n'en ponctue le commencement. En réalité, la réflexion de Gilbert Rouget dépasse le champ de l'ethnomusicologie et apporte des interrogations passionnantes sur le fait social. Ajoutons que les exemples tirés de recherches de terrain menées

en Afrique sont nombreux et signa-
lons l'excellente lettre « qu'aurait pu
écrire » un Beninois à Paris sur
l'opéra comme dernier avatar de la
transe. [J.-F. B.]

SENGHOR (Leopold Sedar) — *Cant de
la negritudo* (Chants de la négri-
tude) — Choix et traduction de
Hugues-Jean de Dianoux, Toulon,
L'Astrado, 1980.

La publication d'un grand texte
étranger dans une langue dominée (ici
l'occitan) constitue toujours à sa
manière un événement. Par-delà les
explications anecdotiques que l'on
peut en donner, pareille publication
met en jeu tout un ensemble de cor-
rélations — besoins, désirs, résistan-
ces, blocages, etc. — dont il vaut la
peine de dégager la signification.
Signification explicite, d'abord : dans
sa préface très argumentée, H.-J. de
Dianoux insiste sur les rapports qui se
tissent entre Senghor — l'œuvre
comme le personnage — et un pan
de la culture occitane des XIX^e et XX^e
siècles, marqué par Frédéric Mistral et
le développement de l'organisation
qu'il fonda en 1854, le Félibrige.
Signification implicite, également et
peut-être surtout : traduire révèle une
volonté de se mesurer, de faire face à
un univers linguistique et culturel dif-
férent dont l'incorporation signifie en
même temps une ouverture et une
critique de « soi » et de l'« autre ».

Ce jeu de la ressemblance et de la
différence est sans aucun doute ici
fondamental, puisqu'il renvoie, plus
profondément, à une sorte de sou-
bassement historique et idéologique
dont on peut deviner le tracé, aussi
bien dans la présentation et les com-
mentaires du traducteur que dans la
traduction elle-même. Senghor et Mis-
tral, malgré le siècle qui les sépare,
participent d'une seule et même
entreprise, qui consiste « par le verbe
qui participe au divin » à « faire exul-
ter le legs et la fierté de leurs pères,
et par la volonté tenace de l'esprit,
impartir à leur peuple la conscience

des qualités latentes que recélait celui-
ci » (p. 20-22). On se persuadera
aisément de la fécondité d'une telle
vision des choses, qui permet de met-
tre en parallèle la négritude selon
Senghor et la provençalité mistra-
lienne, pour en souligner les similitu-
des et, éventuellement, les apports et
les enrichissements réciproques. Mais
on s'interrogera sur les simplifications
que ce rapprochement suppose et,
jusqu'à un certain point, favorise. A
l'évidence, la conception mistralienne
de la provençalité (ou de l'occitanité,
cela revient à peu près au même)
aboutit, au fond, à une occultation
des processus historiques, à leur
réduction à l'état de parenthèses au
sein d'un « être » social et culturel
immobile. La vision de la Provence
des années 1850-1900, qu'élabore
Mistral tout au long de son œuvre,
transpose ainsi la question de l'appar-
tenance ethnique du domaine du vécu
historique à celui du désir rêvé, défi-
nitivement séparé de sa réalisation
pratique. De ce point de vue, la poéti-
que mistralienne paraît assez éloignée
de celle des *Chants de la Négritude*
réunis par H.-J. de Dianoux, malgré
une incontestable parenté de situation.
La prise en compte du temps comme
une des composantes majeures de
l'activité humaine, l'inscription du
sujet dans un large mouvement de
récupération et de dépassement fécond
des origines individuelles et collecti-
ves, le déploiement d'une écriture qui
sait se nourrir des contradictions
qu'elle rencontre pour en tirer son
dynamisme propre : autant de caracté-
ristiques, dessinées à gros traits, du
discours senghorien qui apparaissent
comme un certain dépassement du
mistralisme.

C'est à ce point, peut-être, que
l'entreprise menée à bien par
l'*Astrado* prend tout son sens,
puisque elle met au jour l'intérêt qu'il
y a à confronter des situations cultu-
relles relativement comparables, pour
faire apparaître, dans un deuxième
temps, les différences profondes qui
les séparent. Différences qui tiennent
bien sûr, ici, aux personnalités des
hommes, mais dont il importe de sai-

sir la valeur sur un plan plus général, celui, notamment, des idéologies de l'« identité culturelle » dans leur rapport avec le devenir des sociétés qui les engendrent. Un fait, parmi d'autres, attire l'attention : le voisinage, sur une même double page, de la langue des poèmes de Senghor et de celle utilisée pour leur traduction occitane. Le français des *Chants de la Négritude*, accordé aux grandes expériences poétiques contemporaines (Saint-John Perse, Aimé Césaire), révèle la conquête et l'expérience d'une certaine forme de modernité, qui prend en charge le retour à soi du poète en le pétrissant d'actualité. L'occitan, dans sa version provençale, lui fait écho sur un ton très différent,

qui mériterait une étude approfondie : celui d'une langue littéraire empruntée pour l'essentiel aux œuvres de Mistral lui-même et qui, de son modèle, ne retient que la modernité des choses, non des mots et de la syntaxe. Dans ce décalage, dans cette distance ininterrompue, il est possible de deviner la présence de quelque chose qui va bien au-delà des simples et inévitables divergences individuelles : une appréhension autre des pratiques linguistiques et culturelles, qu'il ne serait certainement pas inutile de questionner à travers les multiples constructions qui la définissent contradictoirement (négritude, provençalité, francophonie, etc.). [P. G.]

L'AFRIQUE PAR LES LIVRES

BOURGI (Robert) — Le général de Gaulle et l'Afrique noire, 1940-1969 — Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1980, 515 p.

Ce volumineux ouvrage revêt trop souvent un caractère de panégyrique peu compatible avec les exigences de l'analyse critique. Dans la première partie de son travail, l'auteur tente de montrer à travers de longs développements sur l'implantation des Forces françaises libres en AEF et sur la Conférence de Brazzaville (organisée en 1944 pour discuter de l'avenir de l'empire colonial français) qu'elles ont représenté « un jalon important dans le processus d'extinction de l'ère coloniale ». Allant plus loin, Robert Bourgi n'hésite pas à affirmer que le processus de décolonisation, qui en Afrique sub-saharienne française prend fin en 1960, dénote la réalisation d'objectifs propres au général de Gaulle « depuis la Conférence de Brazzaville ». Soutenir ce point de vue relève d'un acte de foi lorsque l'on sait (l'auteur connaît les textes puisqu'il les cite) que les participants

à la Conférence de Brazzaville (présidée par Pleven, commissaire aux colonies du Comité français de libération nationale) affirmaient sans nulle ambiguïté dans leur résolution finale que la « constitution éventuelle, même lointaine, de self-governments dans les colonies est à écarter ». Étant donné la nature de cette conférence on ne saurait sérieusement objecter que le général de Gaulle n'était pas en accord avec une telle prise de position.

Dans les quelque cent vingt pages qui font l'originalité de son travail, R. Bourgi montre excellemment que c'est parmi les « planteurs jaloux de leurs privilèges et inquiets de leur avenir » que le Rassemblement du peuple français recrute ses soutiens en Afrique, à la fin des années quarante. L'intérêt de l'ouvrage tient ici à la documentation fouillée et jusqu'alors inédite que l'auteur utilise pour mettre en lumière la formation en Afrique de réseaux de soutien dont les militants sont étroitement associés à la lutte contre le RDA en Côte-d'Ivoire, l'UPC au Cameroun et le MDRM à Madagascar (dans ce der-

nier cas, R. Bourgi nous apprend ainsi que des gaullistes protesteront vivement contre la décision de Vincent Auriol de gracier les chefs du MDRM condamnés à mort). La thèse de Bourgi, selon laquelle il existe une « antinomie (...) entre la doctrine coloniale du général de Gaulle et les idées qu'avaient la plupart des troupes du RPF en matière de décolonisation », n'en est pas pour autant convaincante. On constate avec surprise que l'auteur ignore totalement le revirement qui fera décider au général de Gaulle d'accepter à la fin de l'année 1959 une évolution de la Fédération du Mali vers l'indépendance dans le cadre du maintien de rapports étroits avec la France, alors qu'il avait refusé à la Guinée une telle alternative un an auparavant. La pensée du général de Gaulle sur l'Afrique, si elle a le mérite et le génie d'être pragmatique, n'a pas eu celui d'être originale. Ceci apparaît clairement dans l'analyse minutieuse qu'en a faite Patrick Quantin dans *Les méandres d'un discours fleuve : le cas de la représentation de l'Afrique noire dans les discours de Charles de Gaulle* (Bordeaux, CEAN, 1978).

Après avoir analysé ce qui paraît être à bien des égards un non-rapport (imaginé par l'auteur) du général de Gaulle avec l'Afrique, R. Bourgi présente au lecteur divers développements sur la politique de coopération qui constituent une non-analyse des relations, bien réelles pourtant, que le général de Gaulle a entretenues avec l'Afrique de 1958 à 1969. L'ouvrage de R. Bourgi gêne ici par son silence total sur les rapports politiques du général de Gaulle avec les États africains indépendants. La seule allusion qui leur soit consacrée concerne en fait Jacques Foccart, dont on nous dit que ses fonctions de « responsable principal pour les affaires africaines et malgaches de 1958 à 1969 » l'obligeant « à ne quitter que fort peu souvent l'Élysée (il) ne maintiendra plus qu'un contact intermédiaire avec l'Afrique, et cet éloignement forcé comme la rareté du contact physique avec son champ opérationnel lui mas-

queront les particularités de la mentalité des Africains de la génération de Bandoeng et des indépendances, et cela explique en partie les échecs rencontrés par la politique française dans les anciennes colonies à partir de 1962 ». Quels ont été ces échecs et surtout quelle fut la politique française en Afrique ? Ce sont des questions auxquelles on eût aimé avoir quelque élément de réponse compte tenu du titre de l'ouvrage. [D. B.]

COHEN (Samy) — *Les Conseillers du président. De Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing* — Paris, Presses Universitaires de France, 1980, 199 p.

Les quelques dizaines de pages que Samy Cohen consacre à Jacques Foccart, Secrétaire général à la Présidence pour les affaires africaines et malgache, puis à son successeur, René Journiac, apportent une information de grande qualité sur leurs rôles respectifs dans l'élaboration de la politique africaine de la France. La documentation est précise, le ton dépassionné, ce qui contribue à éclairer les fonctions de Jacques Foccart qui a représenté une « anomalie » parmi les conseillers du général « du fait de la toute-puissance qu'il (a) exercée sur l'appareil destiné à mettre en œuvre la politique africaine de la France ». [D. B.]

« La France contre l'Afrique » — *Tricontinental*.

Voici que *Tricontinental* renaît de ses cendres, dix ans après sa disparition. Le premier numéro de la nouvelle série est consacré à l'Afrique et plus particulièrement à la présence française sur le continent noir. Le choix des rédacteurs s'est porté sur l'exposé des faits, étant donné que la connaissance des mécanismes concrets du néo-colonialisme français reste souvent très pauvre, et le dossier se défend explicitement de vouloir donner une « ligne » politique

sur la question ou de reproduire des discours académiques connus. Ce choix explique pourquoi 14 des 18 articles réunis dans ce volume portent sur des questions précises et ponctuelles en privilégiant, soit un domaine particulier des relations franco-africaines (coopération militaire, assistance technique, services secrets), soit un seul produit ou un seul projet (l'uranium, les cultures de « contre-saison », l'aménagement du fleuve Sénégal), soit un seul pays (Centrafrique, Tchad, Zaïre, Afrique du Sud). La plupart de ces mini-dossiers sont rédigés de façon claire et concise par des spécialistes chevronnés apportant des informations valables et d'actualité.

Seuls les premiers articles, rédigés respectivement par René Dumont, Claude Meillassoux, Yves Benot et Edmond Jouve, ont une portée plus générale en essayant de cerner l'ensemble des relations franco-africaines. C'est sur ce point que le dossier est le plus faible. Les contributions de Dumont et de Meillassoux sont excellentes, mais traitent du pillage économique de l'Afrique en général, alors que les deux articles consacrés à la politique française restent quelque peu superficiels. Par conséquent, la spécificité de l'impérialisme français par rapport à celui des autres grandes puissances est insuffisamment mise en lumière et l'on ressent le manque d'une présentation ou d'une conclusion pour dégager les grandes lignes ressortant d'un ensemble d'études valables, mais parfois disparates. L'on peut regretter aussi de ne pas trouver dans ce dossier une analyse approfondie des erreurs, des bavures et des volte-faces qui ont caractérisé la diplomatie française en Afrique au cours des dernières années (Libye, Tchad, Centrafrique). Ce sont là les quelques faiblesses d'un dossier qui représente néanmoins un bon outil de travail. [R.-B.]

LE GUENNEC-COPPENS (Françoise)
— *Wedding customs in Lamu* —
Nairobi, The Lamu Society, 1980.
58 p. 111, Bibliogr. (40 *shillings kenyans*. *The Lamu Society*, P.O. Box 45916, Nairobi, Kenya).

Sous la forme d'une brochure de vulgarisation plaisamment illustrée, Françoise Coppens présente une description ethnographique minutieuse des rites de mariage pratiqués dans l'île de Lamu. Ces cérémonies, proches par bien des côtés de celles qui se déroulent dans l'ensemble du monde arabomusulman, affirment néanmoins, en ce qui les différencient des « règles » les plus générales, l'existence et la survivance d'une culture swahili (d'une culture *kiamu* — de Lamu — faudrait-il peut-être dire ici) originale. Abordées par une femme, du côté des femmes, elles ouvrent sur un monde féminin complexe, différencié où la soumission aux autorités (du sexe, de l'âge) n'exclut pas la préservation d'un domaine et d'une personnalité propres. Ces quelques pages font souhaiter que la thèse de l'auteur, portant plus généralement sur les femmes de Lamu, puisse être bientôt publiée. [D. M.]

NUSCHELER (Franz), ZIEMER (Klaus)
— *Politische Herrschaft in Schwarzafrika: Gesichte und Gegenwart* — München, Verlag C.H. Beck, 1980, 200 p. Bibliogr.

Est-il utile de faire le compte rendu d'un livre allemand dans une revue française ? Non, dans la mesure où la plupart des lecteurs français n'ont pas les connaissances linguistiques nécessaires pour se reporter à l'ouvrage en question, même si la critique en est élogieuse. Oui, cependant, quand il s'agit d'un livre qui n'a pas son équivalent en français. Signaler l'existence d'un ouvrage étranger nous permet alors de prendre conscience d'un manque à pallier dans la littérature francophone.

Politische Herrschaft in Schwarzafrika de Franz Nuscheler et de Klaus Ziemer est une introduction systéma-

tiqne et exhaustive à la politique africaine, introduction qui met l'accent sur les problèmes contemporains (parti unique, socialisme africain, coups d'État militaires, faiblesses des États et des nations en gestation, dépendance économique) sans pour autant négliger l'héritage pré-colonial et colonial qui détermine encore en partie les problèmes d'aujourd'hui. Certains journalistes français, notamment P. Biarnès (*L'Afrique aux Africains* chez A. Colin) et F. Tenaille (*Les 56 Afriques*, chez F. Maspero), ont œuvré dans le même sens et méritent d'être mentionnés ici. Cependant, ces livres se présentent plus comme des séries signalétiques, pays par pays, que comme des introductions générales (bien que la longue introduction de Biarnès se rapproche du but recherché par les auteurs allemands). Ils s'adressent avant tout au journaliste, à l'homme d'affaires, au voyageur en général, qui se rend dans tel ou tel pays africain et désire appréhender rapidement les problèmes qu'il y rencontrera.

Nuscheler et Ziemer, en revanche, se situent à un niveau plus continental, plus global. Ils visent en partie le même public que Biarnès et Tenaille, mais leur livre pourrait servir avant tout comme ouvrage de base pour des cours d'introduction à la politique africaine au niveau universitaire. C'est surtout à ce plan qu'ils apportent quelque chose de nouveau.

Signalons brièvement les points forts et les points faibles de *Politische*

Herrschaft in Schwarzafrika. Ce qui frappe d'abord, c'est le côté exhaustif de l'ouvrage. Tous les traits caractéristiques de la vie politique africaine sont analysés et commentés, sans exception notable. De plus, les auteurs tiennent compte de la plupart des recherches récentes et novatrices. Même s'ils ne prennent pas toujours position dans les débats scientifiques en cours (ce qui est d'ailleurs normal dans un ouvrage d'introduction), ils les signalent et leur bibliographie, très substantielle et équilibrée, permet au lecteur de poursuivre sa recherche s'il le désire. Nuscheler et Ziemer soulignent aussi l'importance des faits économiques pour comprendre la politique africaine, et ils débordent ainsi largement sur des terrains extrapolitiques, au sens strict du terme.

On doit néanmoins leur reprocher l'absence d'une ligne directrice dans leur travail. Parfois, leur livre prend l'aspect d'un catalogue de différents phénomènes insuffisamment liés les uns aux autres. Défaut normal, peut-être, pour un ouvrage à plusieurs auteurs, mais néanmoins regrettable. On peut également reprocher aux auteurs de faire parfois allusion à des processus ou à des événements qui ne sont connus que des spécialistes, sans fournir les explications nécessaires au public non spécialisé auquel ils s'adressent. Ce ne sont cependant que des défauts mineurs. Dans l'ensemble, le travail de Nuscheler et de Ziemer est une contribution intéressante à la science politique africaine, et qui mériterait d'être traduite. [R. B.]

Erratum : Les deux courbes du tableau 3b, dans le numéro 2 (p. 35), ont été malencontreusement inversées. C'est naturellement la croissance des investissements américains « dans le reste de l'Afrique » qui est la plus forte, ainsi que permettait de le comprendre la lecture du tableau 3a.
